



HandiActes Association loi 1901

Agissons ensemble pour l'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap.

L'information, la revendication, les solutions pratiques
L'échange*

Prochaines réunions : samedi 4 août et samedi 15 septembre à 16h30

Compte rendu de la réunion du 16 Juin 2007

Prise de notes et compte rendu Christine Martina

Participants : Christine Garnier, Marie Noëlle Carrée, Daniel Garnier, Christine Martina, Maria Mazire, Carmen Averlant, Eric Averlant, Christophe Malassis

Excusés : Anne Marie Garnier, Yvonne Garnier, Guy Chagneau, Dominique Joseph, Isabelle Boyer,

En préambule, **Christine Garnier**, qui assiste pour la première fois à une réunion de l'association, se présente : infirmière, titulaire d'un master en gérontologie, elle travaille dans une maison de retraite au Luxembourg.

Un échange très intéressant s'est alors déroulé, concernant, notamment, les effets pervers de l'assurance dépendance au Luxembourg (qui font que les institutions de soins à domicile ont de fait « intérêt » à ce que les personnes restent dépendantes) ainsi que « le droit de dire non » de la personne âgée délicat à manier en pratique. Des parallèles ont été fait avec la situation française (effets pervers de « l'aide d'autonomie personnalisée », du système d'accueil par des nourrices agréées « psy » de l'Aide sociale à l'enfance et charte du patient en hôpital psychiatrique).

Les difficultés qui peuvent être engendrées par la délicate frontière entre le respect de la personne et les exigences du professionnel sont alors soulevées, en ce qu'elles peuvent concerner aussi HandiActes.

Administratif

- Les cartes d'adhésions 2007 restent à concevoir car un blocage persiste au niveau de l'engagement des dépenses. En effet, **on recherche toujours un volontaire pour tenir la trésorerie,**

*Nous écrire : HandiActes chez Garnier Carrée 7 rue des Chapelles 94 350 Villiers.

Par e-mail : handiactes@handiactes.org Ou consulter notre site <http://www.handiactes.org>

Le logo et l'en-tête sont provisoires

Daniel rappelle qu'il ne souhaite pas assurer ces fonctions car cela manifesterait juridiquement une concentration de pouvoirs excessive, il souligne par ailleurs que la charge de travail induite actuellement par cette fonction reste limitée.

- L'éloignement géographique de Christine Garnier amène à reposer la question d'une liaison webcam et d'une visioconférence des réunions. Sachant que cela est impossible si tout le monde parle en même temps l'idée d'un bâton de parole pour se discipliner est lancée. Un essai de visioconférence avec Christine à la rentrée est décidé.

Information / Communication

- Logo : le graphisme bicolore rouge et orange est voté 5 voies (bien que Eric signale que la plupart des logos concernant le handicap comportent du bleu). Décision est prise de retenir à la fois un logo type bandeau et un logo carré dans la même gamme afin de pouvoir l'adapter aux différents supports.
- Daniel propose une prémaquette de plaquette de présentation de l'association : il est suggéré de retirer « fondée en 2007 » et il est débattu du terme « revendication » : **appel à suggestions**.
- Internet : Eric suggère de proposer un site « information » et un site « liens », permettant d'accéder à des sites sur le handicap. L'offre en la matière est très fournie, variée et diversifiée (notamment certains « petits » sites réalisés par des personnes handicapées) mais certains ne fonctionnent plus. L'objectif est de proposer à terme des liens actifs vers 100 à 150 sites. Eric propose des **devoirs de vacances** : réaliser une enquête en allant visiter les sites et noter les points positifs et négatifs sur une fiche d'évaluation pour pouvoir ensuite faire un tri et organiser le portail. Des miniatures seront proposées, un clic dessus renvoie au site et un système d'ombrage au fur et à mesure permettra de savoir quel site a déjà été visité. Le but est de répertorier les sites, de les classer en catégories et thèmes et d'en trouver d'autres. Daniel suggère la possibilité d'échanger des commentaires sur le blog.

Action revendicative

- Suite du courrier rédigé à destination du maire de la Queue en Brie et de France Habitation afin d'obtenir des stationnements handicapés avenue du Gal Mortier :

- réponse de France Habitation : il faut s'adresser à la mairie
- réponse de la mairie : « impossible côté pair pour des raisons de réglementation (??) mais le côté impair peut permettre d'aménager une voire deux places de stationnement. Ce projet nécessiterait l'accord de toutes les personnes handicapées concernées (??) : veuillez nous les faire connaître (??) ».

Ce courrier suscite plusieurs interrogations :

- 2 côtés de stationnement ou autorisation de stationnement d'un seul côté ?
→ à observer sur place pour vérification
- pourquoi serait-ce à nous de faire la démarche de « recenser » les personnes handicapées ? but de mairie ? question au conseil municipal ? courrier

demandant un rendez-vous à mairie pour voir ensemble comment organiser le recensement ?

- comment les contacter ? encart dans le journal municipal ? (ce serait avouer le bluff.) demander à Anne Marie Garnier si elle connaît d'autres personnes concernées ? affichage sans hall d'immeuble ou messages dans boîte aux lettres ? (→ problèmes matériels si hall fermé et → problèmes d'éthique sur le contenu du message + on ne peut donner le nom des personnes sans leur autorisation + risque de stigmatisation par les non handicapés « on ne va plus pouvoir se garer »)
- si recensement, question de l'existence de lois sur les quotas, comment se gère une place réservée pour plusieurs personnes handicapées ?

Décisions votées :

- 1ère étape - unanimité : demander à Anne Marie si elle connaît des personnes concernées.
 - 2ème étape – 5 voix pour – ensuite courrier à mairie « au moins tant de personnes sont concernées et demandeuses, indication juridique relative aux quotas (rappel à la loi) » (avec un risque de renvoi à France Habitation si les quotas sont déterminés en fonction du nombre d'habitations). L'idée est d'avoir quelques noms et l'appui de la loi.
 - 3ème étape – 5 voix pour – si besoin recensement par courrier ou affichage invitant les personnes concernées à se faire connaître et leur demandant leur autorisation pour « se servir d'eux »

- Suggestion est faite de déterminer des actions concrètes en concertation avec plusieurs associations : un réseau solidaire a beaucoup plus de poids.
 - Autre suggestion : idée de lobbying avec la liste des ministres (attente liste du « deuxième gouvernement »)

Partenaires / évènements

Suite aux contacts avec l'association « Fairégaux » ou «synergie handicap » (interventions sur le handicap à destination des collectivités locales) au projet d'information et d'échanges sur le handicap mental mené par Maria et Dominique. Agnès, la Présidente, souhaiterait venir avec, éventuellement, une personne du projet « Icare » concernant l'accessibilité des lieux publics du Val de Marne aux personnes handicapées (pas exclusivement l'accès physique) ce pourrait être le 15 septembre.

A ce sujet, Daniel souligne qu'en 2010, toutes les structures accueillant du public doivent avoir la capacité de chiffrer des travaux pour permettre l'accessibilité aux personnes handicapées.

Il signale également l'existence d'un document sur le vote des personnes handicapées : l'important taux d'abstention de cette catégorie de la population serait principalement lié à l'inaccessibilité des lieux de vote.

Prochaines réunions : samedi 4 août et samedi 15 septembre à 16h30